

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE LA PRIVATISATION

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT EXPLICATIF DU MINISTRE D'ETAT SUR LA GESTION 2002

ACCOMPAGNANT LE PROJET
DE LOI DE REGLEMENT

GESTION 2002

Table des matières :

| | |
|---|-----------|
| PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DE L'EXECUTION DU BUDGET | 5 |
| I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2002..... | 7 |
| A/- L'ACTIVITE | 7 |
| 1- Les pays industrialisés | 7 |
| 2- Les pays en transition..... | 9 |
| 3- Les pays en développement | 9 |
| 4- Les pays de la CEMAC..... | 10 |
| B/- LES TAUX D'INTERET | 11 |
| C/- LES MARCHES DES CHANGES | 11 |
| D/- LES EQUILIBRES EXTERIEURS..... | 11 |
| E/- L'EVOLUTION DES COURS DE PRODUITS DE BASE | 11 |
| II- LE BILAN ECONOMIQUE NATIONAL | 15 |
| A/- LE PRODUIT INTERIEUR BRUT..... | 15 |
| 1- Le PIB par secteur d'activité..... | 15 |
| 2- Le PIB par la demande..... | 18 |
| B/- L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX | 18 |
| 1- L'emploi et les salaires | 18 |
| 2- Les prix | 19 |
| C/- LA MONNAIE ET LE CREDIT | 19 |
| D/- LA BALANCE DES PAIEMENTS | 22 |
| DEUXIEME PARTIE : L'EXECUTION DU BUDGET | 24 |
| I- L'EXECUTION DU BUDGET EN RECETTES | 28 |
| A/- L'EXECUTION DES RESSOURCES PROPRES..... | 29 |
| 1- Les recettes fiscales..... | 30 |
| 2- Les revenus du domaine et des participations financières..... | 31 |
| 3- Les recettes diverses | 33 |
| B/- L'EXECUTION DES RESSOURCES D'EMPRUNT | 33 |
| II- L'EXECUTION DU BUDGET EN DEPENSES | 35 |
| A/- LA DETTE PUBLIQUE..... | 36 |
| B/- LE FONCTIONNEMENT | 37 |
| 1- Les Traitements et salaires..... | 38 |
| 2- Les Biens et services | 38 |
| 3- Les Transferts et interventions..... | 39 |
| C/- L'INVESTISSEMENT | 39 |
| ANNEXES | 41 |

Première Partie : LE CONTEXTE DE L'EXECUTION DU BUDGET

I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2002

Malgré la morosité des principaux marchés boursiers et financiers des pays industrialisés, observée depuis trois ans, et la persistance de risques politiques dans certaines régions du monde, la conjoncture économique internationale a connu une reprise modérée en 2002, à la faveur de la hausse de la consommation, de la vigueur des investissements et des exportations des entreprises américaines et asiatiques.

Le raffermissement de la croissance des économies émergentes d'Asie, arrimées à la Chine, et des pays en transition d'Europe Centrale et Orientale (PECO) participe également à cette relative embellie.

Par ailleurs, en dépit d'une évolution erratique des cours des matières premières, les pays d'Afrique, grâce à des politiques macro-économiques adéquates, enregistrent une croissance relativement soutenue.

Dans ce contexte, la croissance mondiale se situe à 2,6% en 2002 contre 1,9% en 2001.

A-/ L'ACTIVITE

1- Les pays industrialisés

En 2002, la croissance des économies de l'OCDE est caractérisée par un ralentissement dans la zone euro et une reprise aux Etats-Unis.

Quant aux tensions inflationnistes, elles diminuent dans la plupart des régions du monde, à l'exception de l'Amérique latine.

En revanche, la timide reprise de l'activité économique mondiale s'est traduite par un ajustement contrasté de l'emploi dans la plupart des pays industrialisés.

Aux **Etats-Unis**, le taux d'accroissement du PIB en volume atteint 2,4% contre 0,3% en 2001, en raison de l'impulsion de la politique budgétaire dont les effets induits ont dopé les consommations privée et publique, les investissements et les exportations des entreprises.

L'inflation, quant à elle, a progressivement diminué pour s'établir à 2,1% en 2002, après une relative stabilité autour de 2,7% en 2001.

En dépit d'une reprise relative de l'activité économique outre-atlantique, le taux de chômage atteint 5,8% en 2002 contre 5% en 2001.

Au **Japon**, l'économie sort difficilement de la récession et affiche un taux de croissance de 0,3% contre -0,3 % en 2001, grâce au dynamisme de la demande extérieure. Toutefois, l'économie nipponne reste fragile, car secouée par des difficultés structurelles.

La déflation s'est poursuivie en 2002 (-1%), du fait de la faiblesse de sa demande intérieure et de la hausse des importations en provenance des pays asiatiques; tandis que le taux de chômage s'est maintenu à son niveau de 2001, soit 5%.

Dans la **zone Euro**, l'activité économique se caractérise globalement par la contraction des investissements des entreprises et la déprime des marchés financiers. Cette situation participe en effet au ralentissement de la croissance du PIB qui s'établit à 0,8% en 2002 contre 1,4% en 2001.

Par contre, la modération des prix et la stabilisation de l'euro ont favorisé la décélération du rythme de croissance du taux d'inflation qui baisse légèrement en 2002 pour s'établir à 2,2 % contre 2,3 % en 2001.

Le chômage, quant à lui, a continué sa progression, se situant à environ 8%.

En **France**, le rythme de croissance enregistre une décélération en 2002, atteignant 1,2% contre 2,1% en 2001. Cette contre-performance tient au repli des investissements des entreprises.

Par ailleurs, la variation de l'indice des prix est estimée à 2,3% en 2002, tandis que le niveau de l'emploi est fortement affecté, avec un taux de chômage s'établissant à 8,9% contre 9% en 2001.

En **Allemagne**, avec un taux de 0,2% en 2002 contre 0,5% l'année précédente, la croissance de l'économie a été la plus faible de la zone euro. Ce ralentissement de l'activité économique outre-

Rhin relève, comme en 2001, du repli des exportations vers les Etats-Unis et de la contraction de la demande intérieure. Cette situation contribue à l'augmentation du taux de chômage qui a atteint 8,7%

En **Italie**, l'on a enregistré un taux de croissance de 0,4% contre 1,8% en 2001, sous l'effet de la baisse de compétitivité des entreprises. Le taux d'inflation se situe autour de 3%, tandis que celui du chômage atteint 9%.

Au **Royaume-Uni**, la croissance de l'économie s'est établie à 1,7% contre 1,9% en 2001, en raison essentiellement de la diminution de l'investissement productif et de la contraction des exportations.

En revanche, le taux d'inflation a baissé, passant de 2,3% en 2001 à 1,3% au cours de la période sous revue.

2- Les pays en transition

Les économies des **pays en transition d'Europe Centrale et Orientale** enregistrent une croissance supérieure à 3% en 2002, à l'exception de la **Pologne** dont le taux ressort à 1,2%. L'activité économique dans ces pays est soutenue par la vigueur de la demande intérieure et le dynamisme des exportations.

Par ailleurs, il y a été relevé une baisse généralisée de l'inflation en 2002, à l'exception de la **Russie**.

3- Les pays en développement

En **Asie**, les pays émergents (Corée du sud, Singapour, Malaisie, Indonésie, etc.), grâce à des politiques monétaires conciliantes et à la vigueur des exportations, affichent une croissance globale de 6% en 2002 contre 5,6% en 2001. Ces performances se réalisent dans le sillage de la **Chine** qui enregistre une croissance de 8%, tirée, entre autres, par une appréciation continue des investissements directs étrangers.

Cette croissance s'est accompagnée d'une baisse du niveau général des prix. En effet, les tensions inflationnistes ont diminué dans presque tous les pays où elles s'étaient manifestées en 2001.

L'économie **Latino-américaine** a souffert de la poursuite de la récession en Argentine, au Venezuela et en Uruguay, conjuguée

à la dépréciation du taux de change de la monnaie brésilienne et à l'effondrement de la demande intérieure dans la plupart des pays de la région.

En conséquence, le taux de croissance est demeuré négatif, soit -0,6% en 2002 contre -0,3% en 2001.

Cette situation participe à la remontée de l'inflation dont le taux atteint 18,3 % en 2002 contre 5,2 % en 2001, du fait de la détérioration des conditions de financement au Brésil et au Venezuela

Les pays **d'Afrique** enregistrent globalement une croissance relativement soutenue (3,4%) en 2002. Le moteur principal en a été la demande intérieure tirée par de fortes dépenses publiques.

L'indice des prix à la consommation amorce un léger repli global à 7,4% en 2002 contre 7,8% en 2001.

En **zone franc**, la croissance du PIB réel a fléchi en 2002, ce après un raffermissement en 2001. Les incertitudes liées, d'une part au contexte international des cours du dollar américain, du pétrole et des autres matières premières, et d'autre part à l'impact de certaines crises régionales, notamment en Côte-d'Ivoire, sont à l'origine de cette situation.

4- Les pays de la CEMAC

Dans les pays de la **CEMAC**, le profil de la croissance reste fondamentalement marqué par les activités pétrolières et l'agriculture. En 2002, la conjoncture se caractérise par la baisse de la production pétrolière dans certains pays membres et le recul des investissements dans le secteur pétrolier. Néanmoins, la conduite des politiques macro-économiques prudentes a permis de maintenir l'activité à un niveau relativement stable. Dans ce contexte, la croissance du PIB réel atteint 5,8%, soit un taux presque identique à celui de 2001, avec une contribution sensible des économies de la Guinée Equatoriale et du Tchad.

Par ailleurs, la bonne tenue des politiques macro-économiques a permis de contenir l'inflation à 3% en 2002 contre 4,3% en 2001.

B/- LES TAUX D'INTERET

Compte tenu de la fragilité de la reprise économique en 2002, les principales banques centrales des pays industrialisés (la BCE¹ et la FED²) ont poursuivi l'assouplissement de leurs politiques monétaires, l'objectif poursuivi étant le relèvement du niveau d'investissement des entreprises et celui de la consommation des ménages, en vue d'une reprise effective de l'économie mondiale.

Ainsi, aux Etats-Unis, les taux d'intérêt à court et long terme se situent respectivement à 1,7% et 4,6%, tandis que dans la zone euro, ils s'établissent respectivement à 3,3% et 4,9%.

Au Japon, ils se stabilisent à 0,1% pour les taux courts et 1,3% pour les taux longs.

C/- LES MARCHES DES CHANGES

En 2002, les marchés de change ont été marqués par le raffermissement de l'euro vis-à-vis des principales devises du système monétaire international, notamment du dollar. Dans ce contexte, la valeur de l'euro est estimée à 0,95\$.

D/- LES EQUILIBRES EXTERIEURS

Après une contraction de 0,6% en 2001, le commerce mondial, tiré par le dynamisme des importations américaines, s'est amélioré en 2002. Ainsi, les échanges mondiaux se sont accrus de 3,2%, malgré la récession qui a frappé plusieurs pays de l'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Venezuela et l'Uruguay.

Aux Etats-Unis, le déficit du solde courant atteint 4,8% du PIB, du fait essentiellement de la dépréciation du dollar face à l'euro. Au Japon, il se situe à 2,9%, tandis que l'Allemagne enregistre un déficit de 2,5% du PIB.

E/- L'EVOLUTION DES COURS DE PRODUITS DE BASE

Le marché mondial des produits de base s'est caractérisé en 2002 par un retournement de tendance des cours, à la faveur de

¹ BCE : Banque Centrale Européenne

² FED : Federal reserve (équivalent de la banque centrale américaine)

la fermeté de la demande des principaux produits consécutive au redémarrage de l'activité économique.

1- Le pétrole

En 2002, le prix moyen du baril du Brent se situe à 24,9 dollars américains contre 24,7 dollars américains en 2001. Cette relative stabilité provient essentiellement de la régulation de l'offre par les pays producteurs, notamment ceux de l'Opep qui respectent les quotas, tandis que les grands pays consommateurs constituaient d'importants stocks pour faire face à un dérèglement éventuel du marché, lié aux menaces de guerre en Irak.

2- Les bois tropicaux

La baisse globale des prix des bois tropicaux africains (en grumes) s'est poursuivie en 2002, sous l'effet conjugué du niveau élevé des stocks constitués en Chine et de la concurrence des bois asiatiques. Ainsi, la moyenne annuelle des prix d'importation du mètre cube d'Okoumé (loyale marchande) en France passe de 218 euro en 2001 à 213 euro en 2002, soit une régression de 2,3%.

Les prix des sciages africains (Sipo, qualité FAS Standard) ont stagné à 394 euro/ mètre cube en 2002; ceux des sciages asiatiques (Dark Red Méranti) ont poursuivi leur tendance baissière, se situant à 500 dollars américains/ mètre cube contre 509 dollars américains en 2001, soit un retrait de 1,8%.

3- Le sucre

L'augmentation de l'offre du sucre sur le marché international a entretenu la baisse du prix de ce produit amorcée à la fin de l'année 2001. Ainsi, la moyenne annuelle du cours indicatif de l'Organisation Internationale du Sucre (OIS) atteint 6,96 cents la livre en 2002 contre 8,62 en 2001, soit une baisse de 19,3%.

4- Le caoutchouc naturel

La baisse des cours internationaux du caoutchouc naturel, intervenue au cours du dernier trimestre 2001, s'est arrêtée en début 2002, du fait de la reprise relative de la demande des fabricants de pneumatiques et de la régulation de l'offre par les principaux producteurs.

La moyenne annuelle de la qualité RSS1 s'est établie à 294,64 cents malais le kilogramme en 2002 contre 228,1 cents en 2001, soit une appréciation de 29,2%.

5- Le café

Le fléchissement des cours du Robusta s'est arrêté en 2001, notamment sous l'effet de la contraction de la production africaine (Côte d'Ivoire, Kenya, etc.). La moyenne annuelle en 2002 s'est située à 30,87 cts/lb³, soit une appréciation de 12,9%.

Par contre, les cours de l'Arabica ont poursuivi leur tendance baissière enclenchée dès 1999, suite à l'excédent de la production sud-américaine (Brésil, Colombie, etc.). La moyenne annuelle est ainsi passée de 50,8 cts/lb en 2001 à 44,81 cts/lb en 2002, soit une baisse de 11,9%.

6- Le cacao

La hausse de la demande mondiale de cacao, amorcée en 2001, s'est poursuivie en 2002. Celle-ci a été exacerbée par les perturbations du marché induites par la crise socio-politique en Côte-d'Ivoire. Les cours enregistrent ainsi une appréciation de 62%, atteignant 1373,01 DTS⁴ la tonne contre 847,47 en 2001.

7- L'huile de palme

Les cours internationaux de l'huile de palme ont rompu avec la tendance baissière qui les caractérise depuis 1998, suite à la contraction de l'offre des huiles constatée sur le marché dès le début 2002.

Ainsi, la moyenne annuelle du cours de ce produit s'est située à 389,64 dollars américains la tonne en 2002 contre 280,2 dollars américains en 2001, soit une hausse de 39,1%.

8- Le manganèse

Le retournement favorable de la conjoncture américaine au cours du deuxième semestre de l'année 2002 a conforté la bonne tenue de l'industrie sidérurgique. Ceci s'est traduit par la progression du prix moyen d'importation en France de la tonne de

³ cts/lb : cents par livre

⁴ DTS : Droit de tirage spécial

manganèse qui s'est établi à 82,1 euros en 2002 contre 71,1 euros en 2001, soit une hausse de 15,5%.

9- Le phosphate

Malgré la multiplication des usages de l'acide phosphorique, notamment dans le secteur agricole et l'impact du débat concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM) sur l'opinion publique, les prix du minerai de phosphate se déprécient en 2002 sur le marché international.

Le cours annuel moyen d'importation du phosphate en France s'est situé à 55,21 euros la tonne contre 62,1 euros en 2001, soit une régression de 11,1%.

10- L'or

Le retour de l'or dans son rôle de valeur refuge vers la fin de l'année 2001 s'est traduit par un renchérissement de 14,7% des cours de l'once en 2002, soit 311,35 dollars américains en moyenne annuelle contre 271,4 dollars américains en 2001.

11- Le minerai de fer

Les cours internationaux du fer baissent en 2002, suite à la rupture de l'équilibre consensuel conclu entre les principaux intervenants du marché.

Le prix annuel moyen d'importation du fer en France se chiffre à 23,3 euros la tonne contre 24,7 euros en 2001, soit une baisse de 5,7%.

II- LE BILAN ECONOMIQUE NATIONAL

A/- LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

Après avoir connu un net frémissement en 2001, l'activité économique enregistre un ralentissement, voire une stagnation en 2002. Cette évolution découle aussi bien de la baisse réelle de la croissance dans le secteur pétrolier que de l'absence de dynamisme dans les activités non pétrolières notamment celles tournées vers le marché intérieur. Cette situation s'est traduite, entre autres, par une absence de tensions sur les prix de biens de consommation ainsi qu'une progression modérée des importations.

Ainsi, la croissance réelle de l'économie qui était de 2,2% en 2001 est tombée en 2002 à -0,2%.

Tableau n°1: Evolution du PIB par secteur d'activité

| (en milliards de Fcfa) | PIB nominal (aux prix du marché) | | | | | PIB en volume (aux prix de 1991) | | | | |
|------------------------|----------------------------------|--------|--------|--------|-------|----------------------------------|--------|--------|-------|-------|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 00/01 | 01/02 | 2000 | 2001 | 2002 | 00/01 | 01/02 |
| Produit Intérieur Brut | 3606,3 | 3454,1 | 3438,6 | -4,2% | -0,4% | 1692,8 | 1729,5 | 1725,2 | 2,2% | -0,2% |
| PIB pétrole | 1702,0 | 1390,6 | 1362,7 | -18,3% | -2,0% | 420,9 | 398,0 | 388,1 | -5,4% | -2,5% |
| PIB hors pétrole | 1904,3 | 2063,5 | 2075,9 | 8,4% | 0,6% | 1271,9 | 1331,4 | 1337,1 | 4,7% | 0,4% |

Source : DGE

1- Le PIB par secteur d'activité

L'analyse sectorielle révèle un repli de l'activité économique des secteurs primaire (-2,8%) et tertiaire (-0,9%) atténué, cependant, par le bon comportement des activités du secteur secondaire (6,1 %).

En effet, **le secteur primaire** qui inclut les principaux produits d'exportation, est surtout affecté par la baisse de la production pétrolière et la contraction de la demande extérieure de grumes.

La branche pétrolière, qui représente 39,7% de la richesse nationale en 2002, enregistre un déclin de 2,5% de sa production pour se situer à 12,6 millions de tonnes. Ce taux de déclin de la production a malgré tout connu un ralentissement (la production était annoncée à 12,3 millions de tonnes en milieu d'année) grâce

à la mise en production des champs TOUCAN, REMBOUE et ETAME, à la montée en puissance du champ ATORA et aux efforts d'investissement déployés par les différents opérateurs pour améliorer le taux de récupération sur les champs existants dans un contexte de prix rémunérateurs.

C'est aussi en raison de ce contexte, que l'on note une activité soutenue des opérations de recherche et d'exploration favorisant ainsi la croissance des services pétroliers qui enregistre un taux de 3%.

Le déclin de l'activité des grumes s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année. Il s'explique par la conjoncture défavorable sur le marché asiatique suite à la dépréciation du dollar américain, l'abondance des stocks en Chine et la concurrence des pays de la sous région.

A ces facteurs, il convient d'ajouter la hausse de la pression fiscale dans le secteur consécutive aux mesures de la loi de finances rectificative 2002. La production des grumes chute ainsi de 20,6% et les exportations régressent de 16,6%.

S'agissant de l'exploitation du manganèse, la Comilog a consolidé ses performances. En effet, la production de manganèse s'améliore de 3,6% et reste étroitement corrélée à la hausse des agglomérés dont le tonnage réalisé représente environ 75% de la capacité maximale de l'usine. Dans le même temps, le niveau des exportations s'est accru de 15,6% confirmant ainsi la bonne tenue du marché mondial de la sidérurgie, notamment aux Etats-Unis d'Amérique.

Dans **le secteur secondaire**, hormis les mauvaises performances enregistrées dans la fabrication de boissons et tabacs, l'activité est dans son ensemble orientée à la hausse avec une croissance de 6,1%. Le BTP, l'énergie, les industries du bois et le raffinage demeurent les branches motrices avec respectivement des taux de croissance de 3,3%, 21,2%, 19% et 4,6%.

La bonne tenue de la branche énergie est liée essentiellement à la relance des activités à forte consommation d'énergie, notamment la cimenterie et le raffinage, et à une plus grande couverture des réseaux d'eau et d'électricité.

Le secteur des BTP, longtemps touché par la récession, a maintenu son activité en raison de la poursuite des travaux d'entretien et d'aménagement du réseau routier, des voiries urbaines, des aérodromes, de construction et de réhabilitation des édifices publics, ainsi que de la poursuite du programme national d'aménagement du territoire.

A l'inverse de l'exploitation forestière qui a enregistré un repli de son activité, l'industrie du bois est apparue plus dynamique avec une croissance de 19%. Ce dynamisme s'explique par deux facteurs à savoir l'amélioration du taux de transformation des grumes (estimé à 25% à fin 2002) et la reprise des activités de la société CORA WOODS à partir du second semestre 2002.

Dans **le secteur tertiaire**, l'atonie de l'activité dans la branche commerce est liée à la morosité constatée dans le secteur primaire ainsi qu'à la baisse du niveau des dépenses de biens et services de l'Etat.

Le repli du secteur reste tributaire de la chute du commerce où les ventes de véhicules industriels et le chiffre d'affaires du négoce du bois se sont effondrés. Le ralentissement des services, quant à lui, émane des services immobiliers (-34%) et de ceux rendus aux entreprises (-2%), alors que l'on note une embellie dans les services rendus aux particuliers (7,1%).

Cependant, le retrait du tertiaire est atténué aussi bien par la consolidation des activités de transports et de télécommunications (2,4%), que par le maintien des rendements des services bancaires et d'assurance (5,7%). Au niveau des transports, les mouvements d'avions et de bateaux sont en nette progression, de même que l'on enregistre un nombre plus important de passagers et de fret transportés. Les télécommunications, pour leur part, s'affermissent sous l'effet de l'augmentation du nombre d'abonnés à l'échelle nationale notamment dans la téléphonie mobile.

2- Le PIB par la demande

Du point de vue de la demande globale, le repli du PIB est dû à l'insuffisance de la demande intérieure, en légère hausse de 0,6% contre une accélération (9,6%) en 2001. Cette dernière a pâti sous l'effet de la contraction des dépenses de l'Etat (la consommation et l'investissement publics ont régressé respectivement de 3,5% et de 5% en volume), ainsi que de l'investissement du secteur hors-pétrole (-2,6%), malgré une progression appréciable des crédits à l'économie.

Le recul de la demande privée et publique d'investissement a néanmoins été contrebalancé par l'accroissement de 4% de la consommation privée du fait des transferts occasionnés par le cycle électoral dans un contexte d'inflation modérée (autour de 0,46% contre 2,1% en 2001).

B/- L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX

1- L'emploi et les salaires

En 2002, les rémunérations totales du secteur moderne se sont établies à 695,7 milliards de Fcfa alors qu'elles étaient de 672,8 milliards en 2001, soit une augmentation de 3,4%. Ce relèvement provient essentiellement du secteur privé, qui a enregistré un accroissement de la masse salariale de près de 5%.

Dans le même temps, la politique du Gouvernement visant à maîtriser la masse salariale des administrations a eu pour effet de maintenir celle-ci à un léger accroissement de 1 %.

Dans le secteur public, outre les glissements catégoriels et l'augmentation des effectifs, l'augmentation constatée de la masse salariale s'explique également par la prise en compte des régularisations du volume des situations administratives d'une partie des fonctionnaires et contractuels.

Toutefois, cette hausse dans la Fonction Publique a été légèrement atténuée par la diminution des salaires de la main-d'œuvre non permanente (MONP) consécutive à la mesure de suspension de recrutement de cette catégorie de personnel.

La masse salariale des sociétés para-publiques et privées est passée de 435,6 milliards de Fcfa en 2001 à 456,1 milliards en 2002, soit une progression de 4,7%. Cette tendance est liée

particulièrement aux performances économiques dans le secteur secondaire.

En effet, le relèvement de la masse salariale est surtout perceptible dans les BTP, l'énergie, l'industrie du bois et le raffinage où l'on note des créations d'emplois. Cette hausse est plutôt relative dans le secteur tertiaire notamment dans les télécommunications, avec l'expansion des structures au niveau de la téléphonie mobile.

2- Les prix

L'observation des prix au cours de l'année 2002 situe l'indice général moyen des prix à la consommation à 477,8 points contre 477 en 2001, soit une variation de 0,2% en moyenne annuelle. Cette légère progression est imputable à la hausse des prix des produits locaux (0,4%) plutôt qu'à celle des produits importés (-0,2%).

La consommation des produits alimentaires qui représentent 54,7% du panier de la ménagère, et qui est généralement le moteur de l'inflation n'a enregistré cette année qu'une hausse de 0,2% contre 5% en 2001. Cette relative progression est essentiellement due à la consommation des viandes et poissons à laquelle les ménages consacrent 18,4% de leur revenu et dont les prix se sont accrus cette année de 1,7%.

Les prix de l'habitation ont également été en hausse avec un indice moyen de 405,3 points contre 399,8 points en 2001, soit une progression de 1,4%. Celle-ci résulte de l'augmentation des prix des biens d'équipement (0,6%), du logement (2,9%) de l'énergie et de l'entretien (2,5%).

Ces tendances inflationnistes ont été atténuées par la déflation observée pour les produits d'hygiène (-3,5%), les transports (-0,2%) et les loisirs (-1,1%).

C/- LA MONNAIE ET LE CREDIT

L'évolution de la situation monétaire au cours de l'année 2002 est marquée par :

-une amélioration de la masse monétaire (M2) et des ressources extra-monétaires;

-un repli du crédit intérieur ;

- une amélioration de la Position Nette du Gouvernement ;
- une forte reconstitution des avoirs extérieurs nets et du solde du compte d'opérations ;
- une légère détente des taux d'intérêt.

La **masse monétaire** s'améliore de 5,9%, passant de 567,8 milliards de F.cfa en décembre 2001 à 601,5 milliards de F.cfa en décembre 2002. Cette évolution résulte d'une création monétaire due à des facteurs exogènes et endogènes (envolée des cours du pétrole, renforcement de la demande intérieure, etc.) Les deux composantes de la masse monétaire, les disponibilités monétaires et la quasi- monnaie sont respectivement en hausse de 4,6% et 7,7%. Le taux de couverture des crédits à l'économie par la quasi-monnaie reste identique à celui de 2001, soit 50,2%. La quasi-monnaie couvre ainsi 36% du crédit intérieur en 2002 contre 33% en 2001.

Les ressources extra-monétaires augmentent légèrement de 1,5%, s'établissant à 137,6 milliards de F.cfa en décembre 2002 contre 135,6 milliards de F.cfa en décembre 2001. Cette évolution résulte exclusivement du renforcement des fonds propres du système bancaire, alors que les autres postes nets sont en retrait.

En effet, les fonds propres s'améliorent de 10,2% (176 milliards en 2002 contre 159,7 milliards en 2001) et les autres postes nets chutent de 60,2% (-38,6 milliards en 2002 contre -24,1 milliards en 2001).

Au niveau des **contreparties de la masse monétaire**, les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) du système monétaire large se reconstituent et atteignent 31,9 milliards contre -11,5 milliards de F.cfa en décembre 2001, soit un accroissement de 377,4%. Cette forte hausse des AEN s'explique par l'envolée du prix du pétrole conjuguée aux bonnes performances du commerce de manganèse, lui-même dopé par la production de l'usine ferro-manganèse. Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs s'établit à 37,7% en décembre 2002 contre 17% en décembre 2001.

Les AEN de la Banque Centrale enregistrent une hausse de 199,8% en glissement annuel. Ils s'établissent à 46 milliards de F.cfa en décembre 2002 contre -46,1 milliards de F.cfa un an plus tôt. Cette évolution est en liaison avec la consolidation du solde du compte d'opérations qui se chiffre à 86,5 milliards de

F.cfa en décembre 2002 contre 6,1 milliards de F.cfa en décembre 2001.

En revanche, les banques commerciales voient leurs AEN chuter substantiellement de 126%. Ainsi, de 37,9 milliards de F.cfa en décembre 2001, ils s'établissent à -9,9 milliards de F.cfa en décembre 2002. Cette évolution s'explique par une hausse de leurs engagements extérieurs plus que proportionnelle à celle de leurs avoirs extérieurs.

Le crédit intérieur accuse une baisse de 1,8% et se chiffre à 702,2 milliards de F.cfa en 2002 contre 714,9 milliards de F.cfa en 2001. Cette évolution est essentiellement le fait du fort recul des créances nettes sur l'Etat, alors que les crédits à l'économie se consolident.

En 2002, la politique monétaire mise en oeuvre par les autorités de la Banque Centrale, vise à soutenir les efforts de relance économique et d'assainissement des finances publiques. Elle s'est caractérisée par un aménagement de certains taux directeurs et de l'objectif de refinancement.

En effet, des réaménagements à la baisse des taux directeurs ont eu lieu en avril et en décembre 2002. Les principaux taux relatifs aux injections de liquidités ont été modifiés comme suit :

-le *taux des appels d'offres* (TIAO) est passé de 6,5% en 2001 à 6,35% en avril 2002 puis ramené à 6,3% en décembre 2002 ;

-le *taux de prises en pensions* (TIPP) a été ramené de 8,5% en 2001 à 8,35% en avril puis à 8,3% en décembre 2002;

Quant aux taux liés aux ponctions de liquidités, notamment les *taux d'intérêt sur placements* (TISP), ils ont été modifiés comme suit :

-*taux d'intérêt sur placements à 7 jours* a été ramené de 3,6% en 2001 à 3% en avril 2002, puis 2,7% en décembre 2002;

-*taux d'intérêt sur placement à 28 jours*: 2,7% majoré de 1/16e de point;

-*taux d'intérêt sur placement à 84 jours*: 2,7% majoré de 1/18e de point.

En revanche, le *taux de pénalité aux banques* (TPB), le *taux débiteur maximum* (TOM) et ainsi que le *taux créditeur maximum* (TCM) sont restés inchangés.

L'objectif de refinancement qui était de 6 milliards de F.cfa jusqu'au troisième trimestre 2002 a été modifié au cours du quatrième trimestre pour être relevé à 8 milliards de F.cfa.

D/- LA BALANCE DES PAIEMENTS

En 2002, **la balance globale** connaît une amélioration de son solde. Cette évolution favorable provient à la fois de la remontée de l'excédent courant et de la réduction du déficit des mouvements de capitaux.

Le **solde des transactions courantes** passe de 8,9 milliards de F.cfa en 2001 à 22,8 milliards de F.cfa un an après, soit une augmentation de 156%. Celui-ci représente 0,7% du PIB contre 0,3% en 2001. Cette bonne tenue du compte courant résulte essentiellement de l'amélioration des soldes des balances des services et des transferts, nonobstant le léger recul de l'excédent commercial.

Le **solde de la balance commerciale** bien qu'excédentaire se contracte de 5% en 2002, pour s'établir à 1.197,4 milliards de F.cfa, alors qu'il était de 1.258,4 milliards de F.cfa en 2001. Cette baisse du solde commercial est liée à la diminution des exportations (-2%) et à un accroissement parallèle des importations (+3%).

Les effets conjugués de la chute de la production pétrolière et du taux de change du dollar américain, associés à la contraction de la demande extérieure des grumes gabonaises ont en effet entraîné une diminution de la valeur des exportations.

La dynamique de progression des importations s'est poursuivie en 2002. Celles-ci atteignent 680,7 milliards de F.cfa contre 660,6 milliards de F.cfa en 2001. Cette évolution reste toujours liée aux activités de recherches pétrolières et ce, malgré le ralentissement de l'activité du secteur hors pétrole.

En 2002, **le déficit de la balance des services** diminue de 6% s'établissant à 1.143 milliards de Fcfa. Ce léger repli est imputable à la réduction de plus de 50% des intérêts au titre de la dette publique et à la forte hausse de la rémunération des investissements privés.

Le **déficit des transferts** se réduit de 6%, s'établissant à 31,6 milliards de F.cfa en 2002. Le renversement de situation des

transferts publics qui deviennent positifs à partir de 2002, explique en partie cette tendance. Les transferts privés, qui influencent, pour l'essentiel, ce compte cette année, connaissent une stabilité depuis la baisse vertigineuse enregistrée en 2000.

Le **solde déficitaire des mouvements de capitaux** est en net retrait (34%), il passe ainsi de -241,2 milliards en 2001 à -159,5 milliards en 2002. Cette amélioration s'explique surtout par l'accroissement significatif des capitaux à moyen et long terme (-140,1 contre -249,3 en 2001).

En effet, les efforts d'investissement du secteur public, de même que la contraction de l'amortissement de la dette publique, sont à l'origine de cette évolution. Par ailleurs, les investissements directs et de porte-feuille deviennent positifs. Par contre, après une amélioration substantielle en 2001, le solde des capitaux à court terme se dégrade fortement, il passe de 8,2 milliards de F.cfa en 2001 à -19,4 milliards de F.cfa en 2002.

En définitive, **le déficit du solde global** de la balance des paiements enregistre un repli appréciable de 41%. Il passe de 6,7% du PIB en 2001 à 4% en 2002. Le financement de ce déficit est tributaire en grande partie de l'accumulation des arriérés (216,9 milliards de Fcfa).

Deuxième Partie : L'EXECUTION DU BUDGET

En 2002, la gestion des finances publiques a été relativement laborieuse ; elle s'est déroulée dans un contexte économique caractérisé par :

- ✓ une reprise, quoique modérée, de la conjoncture internationale, avec un PIB mondial situé à 2,6% contre 1,9% en 2001 ;
- ✓ un ralentissement de l'activité économique au niveau national marqué par une croissance réelle de -0,2% ;
- ✓ des tensions de trésorerie matérialisées par des arriérés de paiement de 308,2 milliards de F.cfa au niveau de la dette.

La loi de finances pour 2002 (LFI 2002) promulguée le 11 janvier 2002 reposait sur les hypothèses suivantes : une production pétrolière de 11,9 millions de tonnes, un prix du baril de pétrole brut gabonais de 22,4 dollars américains et un taux de change du dollar à 720,4 francs cfa.

Cette même loi s'articulait autour des actions prioritaires suivantes :

- la poursuite des mesures visant à une meilleure maîtrise de la dépense publique et à une optimisation des recettes ;
- l'accroissement de l'efficacité du secteur productif et des institutions publiques en accélérant la mise en œuvre des réformes structurelles afin de rendre l'environnement économique plus attractif aux investisseurs ;
- la promotion de meilleures conditions de vie des gabonais en finalisant l'élaboration du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- le renforcement du développement des infrastructures de base en particulier les routes, les ports et les aéroports.

Au cours du troisième trimestre de l'année 2002, le Gouvernement a présenté un projet de loi de finances rectificative (PLFR 2002) car les principales hypothèses sur la base desquelles le projet de budget a été élaboré étaient devenues caduques.

En effet, sur le plan international, l'environnement économique était marqué par le ralentissement de l'économie mondiale. Au niveau national, la situation des finances publiques était devenue préoccupante du fait de la révision à la baisse des

recettes attendues au titre de l'année 2002 (-42 milliards de F.cfa) et de l'alourdissement du poids du service de la dette (62,8 milliards de F.cfa).

Ainsi, le budget rectifié de l'exercice 2002 a été arrêté en recettes et en dépenses à mille trois cents vingt trois milliards six cents huit millions (1.323.608.000.000) de F.cfa contre mille trois cents trente quatre milliards quatre cents douze millions (1.334.412.000.000) de F.cfa dans la loi de finances initiale.

En définitive, en tenant compte des crédits sans emploi proposés à l'annulation d'un montant de trois cents quatre vingt trois milliards quatre vingt neuf millions quatre cent quinze mille cent cinquante sept (383.089.415.157) francs cfa, l'exécution de la loi de finances en 2002 s'est soldée par un excédent de cent douze milliards huit cents soixante douze millions neuf cents vingt six mille sept cent quatre vingt six (112.872.926.786) francs cfa, contre un déficit de deux cents quatre milliards neuf cents vingt-trois millions quatre cents soixante neuf mille trois cents un francs cfa (204.923.469.301) en 2001.

I- L'EXECUTION DU BUDGET EN RECETTES

Initialement évaluées à 1.041,6 milliards de F.cfa dans la loi de finances de l'année 2002, les ressources propres ont été revues à la baisse (-4%), pour s'établir à 999,6 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2002.

Cette réduction a été le résultat du réajustement à la baisse des recettes attendues au titre des droits et taxes de douanes et de l'impôt sur les sociétés pétrolières. En effet, initialement prévues à 265 milliards de F.cfa, les recettes douanières ont été arrêtées à 225 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative. Quant aux recettes attendues de l'IS⁵ pétrole, elles ont enregistré une baisse de 8,7 milliards de F.cfa.

Tableau n°2 : Variation des principales hypothèses

| | Prévisions | | Ecart |
|---|---------------|---------------|---------------|
| | LFI 2002 | LF 2002 | LF / LFI |
| Production pétrolière (en milliers de tonnes) | 11 900 | 12 000 | 0,8% |
| Prix du baril de pétrole gabonais (en \$ USD) | 22,4 | 19,17 | -14,4% |
| Taux de change du dollar US (en F.cfa) | 720,4 | 728,9 | 1,2% |
| Exportations de manganèse (milliers de tonnes) | 2 085 | 1 960 | -6,0% |
| Prix de vente de manganèse (dollar/tonne) | 59,7 | 58,7 | -1,7% |
| Exportations de grumes (milliers de m³) | 2 712 | 2 080 | -23,3% |
| Okoumé | 1 750,0 | 1 181 | -32,5% |
| Ozigo | 82 | 56 | -31,7% |
| Bois divers | 880 | 843 | -4,2% |
| Prix export. Okoumé (F.cfa/m ³) | 98 093 | 95 818 | -2,3% |
| Prix export. Ozigo (F.cfa/m ³) | 68 806 | 71 260 | 3,6% |
| Prix export. Divers (F.cfa/m ³) | 116 055 | 100 00 | -13,8% |

Source : DGE

En 2002, les recettes budgétaires recouvrées se sont établies à 1.018,2 milliards de F.cfa contre une prévision de 999,6 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2002, soit un taux de réalisation de 101,9%.

Cette bonne performance s'explique essentiellement par un meilleur rendement des recettes provenant du secteur pétrolier qui représentent 60% des recettes totales recouvrées, et dans une moindre mesure par celles du secteur hors pétrole.

⁵ I.S : Impôt sur les sociétés

En revanche, les ressources d'emprunt, constituées des emprunts intérieurs affectés et des financements extérieurs, n'ont été mobilisées qu'à hauteur de 38,9 milliards de F. cfa contre une prévision de 324 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative.

Au total, l'ensemble des ressources mobilisées en 2002 s'est élevé à 1.057,1 milliards de F.cfa contre une prévision de 1.323,6 milliards de F.cfa, soit 80% de taux de réalisation.

Ainsi, l'écart entre les prévisions et les réalisations se chiffre à 266,4 milliards de F.cfa.

Tableau n°3 : Ressources budgétaires

| | 2002 | | |
|---------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|
| | Prévisions (LFR) | Réalisations | Ecart Réal/Prév |
| <i>(En F.cfa)</i> | | | |
| Ressources propres | 999.580.000.000 | 1.018.167.912.946 | 18.587.912.946 |
| Ressources d'emprunts | 324.028.000.000 | 38.978.127.152 | -285.049.872.848 |
| Ressources totales | 1.323.608.000.000 | 1.057.146.040.098 | -266.461.959.902 |

Source : DGB, Annexe n°2 : tableau récapitulatif des recettes budgétaires en 2002

A/- L'EXECUTION DES RESSOURCES PROPRES

En 2002, l'exécution des ressources propres a dégagé une plus value d'environ 18,6 milliards de F.cfa. Les bons résultats observés au niveau du recouvrement de l'impôt sur les sociétés, de la redevance pétrolière, des contrats de partage ainsi que des produits divers expliquent, pour l'essentiel, cette plus value.

Tableau n°4 : Exécution des ressources propres

| | 2002 | | |
|---|------------------------|--------------------------|-----------------------|
| | Prévisions (LFR) | Réalisations | Ecart Réal/Prév |
| <i>(En F.cfa)</i> | | | |
| Ressources propres | 999.580.000.000 | 1.018.167.912.946 | 18.587.912.946 |
| Titre 1: Recettes fiscales | 730.427.000.000 | 681.325.805.496 | -49.101.194.504 |
| Titre 2: Revenus dom et parti. fin | 256.460.000.000 | 313.700.081.889 | 57.240.081.889 |
| Titre 3: Recettes diverses | 12.693.000.000 | 23.142.025.561 | 10.449.025.561 |

Source : Annexe n°2 : tableau récapitulatif des recettes budgétaires en 2002

1- Les recettes fiscales

Au terme de l'année fiscale 2002, le cumul des recettes recouvrées au titre des impôts, des droits et taxes assimilés ainsi que des amendes y afférentes atteint 93,3% des objectifs de recettes autorisés par le Parlement.

Le niveau de réalisation des recettes fiscales en 2002 est tributaire de l'impôt sur les sociétés pétrolières et des impôts sur les personnes.

En effet, l'impôt sur les sociétés pétrolières a été recouvré à hauteur de 298,3 milliards de F.cfa contre une prévision de 263,3 milliards de F.cfa, soit une plus value de 34,9 milliards de F.cfa. Ce bon rendement s'explique la réalisation d'un taux de change du dollar américain en franc cfa supérieur à la prévision.

S'agissant des impôts sur les personnes (IRPP⁶, TCS⁷) l'on a enregistré un surplus de 4,5 milliards de F.cfa en 2002, soient des recettes recouvrées de 38 milliards de F.cfa contre une prévision de 33,5 milliards de F.cfa.

Cette bonne performance s'explique essentiellement par la systématisation du précompte, au taux de 9,5%, effectué sur les règlements des entreprises individuelles par leurs fournisseurs d'une part, et par un meilleur recouvrement des rôles d'autre part.

De même, l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) et les pénalités afférentes aux différents impôts ont respectivement enregistré des excédents de 1,7 milliard de F.cfa et 1,1 milliard de F.cfa. L'opération ponctuelle d'apurement d'un compte d'attente relatif aux vérifications générales explique, entre autres, le résultat satisfaisant observé au niveau des pénalités.

En revanche, les taxes sur le commerce extérieur et les taxes sur les biens et services ont enregistré des moins values respectives de 29 milliards de F.cfa et 27,3 milliards de F.cfa.

En ce qui concerne les taxes sur le commerce extérieur, la contre performance enregistrée s'explique essentiellement par la baisse du solde du commerce extérieur, bien qu'excédentaire, suite à la dégradation des exportations et à la croissance modérée des importations.

⁶ IRPP : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

⁷ TCS : Taxe Complémentaire sur les Salaires

Ainsi, les liquidations des droits et taxes à l'exportation, entraînées par la contraction du flux des exportations de grumes, ont chuté de 18,7% par rapport à l'exercice 2001. De même, celles relatives à l'importation ont suivi la même tendance suite à la baisse des liquidations au titre des droits de douane et de la TVA⁸ sur les importations d'outillages, de machines, d'appareils mécaniques et des véhicules.

Par ailleurs, s'agissant des taxes sur les biens et services, la moins value constatée tient essentiellement au faible rendement de la TVA qui représente 80% des produits issus des taxes sur les biens et services. Le niveau très élevé des restes à recouvrer à fin décembre 2002 en dépit des mesures prises en vue d'améliorer le recouvrement explique ce mauvais résultat.

Tableau n°5 : Exécution des recettes fiscales

| | 2002 | | |
|------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | Prévisions | Réalisations | Ecart |
| Titre 1: Recettes fiscales | 730 427 000 000 | 681 325 805 496 | -49 101 194 504 |
| IMPOTS | 385 031 000 000 | 409 488 071 758 | 24 457 071 758 |
| IS | 344 200 000 000 | 361 333 197 549 | 17 133 197 549 |
| (dont IS pétrole) | 263 300 000 000 | 298 289 032 332 | 34 989 032 332 |
| Impôts sur les personnes | 33 569 000 000 | 38 021 658 819 | 4 452 658 819 |
| Pénalités sur revenus et bénéfices | 837 000 000 | 1 969 281 819 | 1 132 281 819 |
| IRVM | 6 425 000 000 | 8 163 933 571 | 1 738 933 571 |
| Droits et taxes assimilés | 345 396 000 000 | 271 837 733 738 | -73 558 266 262 |
| Taxes sur les salaires | 16 800 000 000 | 207 203 001 | -16 592 796 999 |
| Droits et taxes sur la propriété | 2 978 000 000 | 2 920 940 351 | -57 059 649 |
| Taxes sur les biens et services | 99 118 000 000 | 71 731 931 071 | -27 386 068 929 |
| Taxes sur le commerce extérieur | 225 000 000 000 | 195 944 221 978 | -29 055 778 022 |
| autres taxes (dont carburant) | 1 500 000 000 | 1 033 437 337 | -466 562 663 |

Source : DGB Annexe n°2 : tableau récapitulatif des recettes budgétaires en 2002

2- Les revenus du domaine et des participations financières

Les recettes du domaine et des participations financières ont été recouvrées à hauteur de 313,7 milliards de F. cfa contre une prévision de 256,4 milliards de F. cfa, soit une plus value de 57,2 milliards de F.cfa attribuable principalement aux résultats enregistrés dans le domaine pétrolier.

En effet, initialement arrêtées à 206 milliards de F. cfa, les recettes provenant du domaine pétrolier ont été réalisées à

⁸ TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

hauteur de 271, 6 milliards de F.cfa, soit un excédent de 65,6 milliards de F.cfa. La redevance minière proportionnelle et les contrats de partage représentent respectivement 65% et 34% des recettes recouvrées. La révision à la hausse du niveau de la production pétrolière explique essentiellement ces bonnes performances.

Les revenus provenant des domaines hors pétrole ont dans l'ensemble enregistré une moins value par rapport aux prévisions attendues. Car elles n'ont été recouvrées qu'à hauteur de 2 milliards de F.cfa contre une prévision de 8,9 milliards de F.cfa, soit un écart de 6,9 milliards de F.cfa.

Plusieurs facteurs expliquent cet écart, il y a d'abord la surévaluation du potentiel fiscal du domaine foncier qui, tendanciellement, rapporte en moyenne annuelle 200 millions de F.cfa. Ensuite, l'on note les manquements du nouveau dispositif de prélèvement au niveau du domaine forestier ; ce dernier très largement contesté par les opérateurs, en dépit des efforts de simplification consentis par l'Etat, n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés.

S'agissant du produit des dividendes versés au titre des participations de l'Etat au capital des compagnies pétrolières, l'on a enregistré un taux de réalisation de 96% représentant des recettes recouvrées de 39,8 milliards de F.cfa contre une prévision de 41,5 milliards de F.cfa.

Tableau n°6 : Exécution des recettes issues du domaine et des participations financières

| | 2002 | | |
|-------------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| | Prévisions | Réalisations | Ecart |
| Titre 2: Rev dom et part fin | 256 460 000 000 | 313 700 081 889 | 57 240 081 889 |
| Domaine pétrolier | 206 000 000 000 | 271 594 388 054 | 65 594 388 054 |
| Redevance pétrole | 138 593 000 000 | 178 273 953 913 | 39 680 953 913 |
| Contrat de partage | 65 900 000 000 | 93 197 112 769 | 27 297 112 769 |
| Redevance superficielle | 377 000 000 | 123 321 372 | -253 678 628 |
| Bonis attribution permis | 1 130 000 000 | 0 | -1 130 000 000 |
| Domaine minier | 2 230 000 000 | 20 880 087 | 2 209 119 913 |
| Domaine forestier | 5 700 000 000 | 1 979 319 781 | -3 720 680 219 |
| Domaine foncier | 1 000 000 000 | 36 646 388 | -963 353 612 |
| Autres participations | 41 530 000 000 | 39 881 776 038 | -1 648 223 962 |
| Autres produits et taxes | 0 | 187 071 541 | 187 071 541 |

Source : DGB Annexe n°2 : tableau récapitulatif des recettes budgétaires en 2002

3- Les recettes diverses

En 2002, les recettes diverses ont, de manière globale, enregistré un surplus de 10,4 milliards de F.cfa. En effet, elles ont été recouvrées à hauteur de 23,1 milliards de F.cfa contre une prévision de 12,7 milliards de F.cfa.

Cette bonne performance est essentiellement due aux produits divers notamment au poste « redevances diverses » du budget qui représentent environ 95% des recouvrements effectués.

Tableau n°7 : Exécution des recettes diverses

| | 2002 | | |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Prévisions | Réalisations | Ecart |
| Titre 3: Recettes diverses | 12 693 000 000 | 23 142 025 561 | 10 449 025 561 |
| Produits divers | 10 080 000 000 | 22 087 584 491 | 12 007 584 491 |
| (dont recettes des régions) | 5 040 000 000 | 1 569 832 | -5 038 430 169 |
| Pénalités, amendes et saisies | 720 000 000 | 906 950 245 | 186 950 245 |
| Contributions ou subventions exté | 1 893 000 000 | 2 969 403 | -1 890 030 597 |
| cession d'actifs | 0 | 144 521 422 | 144 521 422 |

Source : DGB, Trésor, DGI, Douanes, Annexe n°2(tableau récapitulatif des recettes budgétaires en 2002)

B/- L'EXECUTION DES RESSOURCES D'EMPRUNT

Évaluées à 324 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative, les ressources d'emprunt étaient constituées :

- ✓ des emprunts liés aux investissements pour 40 milliards de F.cfa ;
- ✓ d'un financement d'équilibre d'un montant de 284 milliards de F.cfa.

Ces ressources n'ont été mobilisées qu'à hauteur de 38,9 milliards de F.cfa, soit un montant global de financements non obtenus de 285,1 milliards de F.cfa.

Le faible taux d'exécution des ressources d'emprunt est essentiellement imputable aux emprunts d'équilibre, 87,6% du volume global des ressources d'emprunt, qui n'ont été mobilisés qu'à hauteur de 20 milliards de F.cfa contre 284 milliards de F.cfa initialement prévus.

Quant aux emprunts affectés à la réalisation d'opérations d'investissements particulières, les tirages effectués se sont élevés

à environ 18,9 milliards de F.cfa contre une prévision de 40 milliards de F.cfa, soit un taux de mobilisation de 47,2%. Le non-versement de la contre partie gabonaise explique, dans de nombreux cas, l'impossibilité de procéder à des tirages conséquents.

Tableau n°8 : Exécution des ressources d'emprunt

| | 2002 | | |
|--|------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Prévisions | Réalisations | Ecart Réal/Prév |
| Ressources d'emprunts | 324.028.000.000 | 38 978 127 152 | -285.049.872.848 |
| Titre 1: Emprunts d'équilibre | 284.028.000.000 | 20 000 378 655 | -264.027.621.335 |
| Titre 2: Emprunts affectés à l'inv. | 40.000.000.000 | 18 977 748 487 | -21.022.251.513 |

Source : DGB Annexe n°2 : tableau récapitulatif des recettes budgétaires en 2002

II- L'EXECUTION DU BUDGET EN DEPENSES

Initialement prévue à 1.334,4 milliards de F.cfa dans la loi de finances de l'année, l'exécution du budget en dépenses s'est réalisée sur la base d'une dotation révisée à 1.323,6 milliards de F.cfa.

Tableau n°9 : Evolution des charges de l'Etat

| (Dépenses en francs cfa) | 2002 | | ECART |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|
| | LFI | LFR | LFR /LFI |
| Dette publique | 591.919.000.000 | 654.715.000.000 | 62.796.000.000 |
| Fonctionnement | 504.600.000.000 | 476.000.000.000 | -28.600.000.000 |
| Investissement | 231.893.000.000 | 161.893.000.000 | -70.000.000.000 |
| Prêts et avances | 6.000.000.000 | 31.000.000.000 | 25.000.000.000 |
| Total | 1.334.412.000.000 | 1.323.608.000.000 | -10.804.000.000 |

Source : DGB Annexe 2 tableau de l'évolution des charges

Si de façon globale le niveau des charges a baissé (-10,8 milliards de F.cfa) par rapport à la loi de finances de l'année, le service prévisionnel de la dette a quant à lui connu une hausse de 62,8 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative. L'intégration, tant au niveau du service intérieur que du service extérieur, d'arriérés de paiement constatés au 31 décembre 2001 explique cette relative hausse.

En 2002, sur un ensemble de crédits ouverts d'un montant de 1.323,6 milliards de F.cfa, seuls 944,3 milliards de F.cfa ont effectivement été consommés, soit 71,3% du total des crédits, le reste ayant été proposé en annulation.

Les crédits non consommés concernent l'ensemble des parties à l'exception des dépenses de fonctionnement qui ont enregistré un dépassement de 3,7 milliards de F.cfa.

Tableau n°10 : Exécution du budget en dépenses

| Partie | Crédits ouverts | Crédits consommés | Crédits à annuler |
|--|--------------------------|------------------------|------------------------|
| PARTIE I : CHARGES DE LA DETTE PUB | 654 715 000 000 | 328 783 622 585 | 325 931 377 415 |
| PARTIE II : DEP. FONCTIONNEMENT | 476 000 000 000 | 479 754 528 469 | |
| PARTIE III : DEP. D'INVESTISSEMENTS | 161 893 000 000 | 135 734 962 258 | 26 158 037 742 |
| PARTIE IV : PRETS ET AVANCES | 31 000 000 000 | 0 | 31 000 000 000 |
| TOTAL | 1 323 608 000 000 | 944 273 113 312 | 383 089 415 157 |

Source : DGB Annexe 5 tableau du règlement définitif des dépenses budgétaires 2002

A/- LA DETTE PUBLIQUE

En 2002, avec une dotation révisée de 654,7 milliards de F.cfa, des règlements d'un montant total de 328,7 milliards de F.cfa ont été effectués au titre du service de la dette publique, soient des crédits proposés en annulation d'un montant de 325,9 milliards de F.cfa. Sur l'ensemble des règlements effectués, environ 40% concerne la dette extérieure, le reste ayant été opéré au profit de la dette intérieure.

Cette situation révèle le choix opéré par le Gouvernement qui, étant donné les contraintes financières, a préféré se désengager prioritairement vis-à-vis des créanciers locaux par rapport aux créanciers extérieurs afin de freiner le ralentissement de l'activité observé pendant l'année (-0,2% à fin décembre 2002).

Tableau n°11 : Exécution synthétique des dépenses relatives à la dette
(En F.cfa)

| NATURE DES CHARGES | Dotations budgétaires | Paiements effectués |
|--|--------------------------|------------------------|
| PARTIE I : CHARGES DE LA DETTE PUBLIQUE | 654 715 000 000 | 328 783 622 585 |
| Fonds de service DGCP | 504 076 000 000 | 198 932 653 324 |
| Extérieure | 416 813 000 000 | 130 632 876 833 |
| Intérieure | 87 263 000 000 | 68 299 776 491 |
| | | |
| Trésor | 88 097 000 000 | 41 704 293 493 |
| | | |
| Autres | 62 542 000 000 | 88 146 675 768 |

Source : DGB Annexe 4 tableau récapitulatif des charges budgétaires 2002

S'agissant particulièrement de la dette extérieure, sur un service prévisionnel de 416,8 milliards de F.cfa, l'Etat s'est désengagé à hauteur de 130,6 milliards de F.cfa, soit un taux d'exécution de 31,3%.

La très faible mobilisation des ressources d'emprunt (11,6%) et, dans une moindre mesure, la révision à la baisse des recettes attendues au titre de l'exercice (-42 milliards de F.cfa) expliquent ce désengagement partiel de l'Etat.

En définitive, cette situation a conduit à l'accumulation d'arriérés à fin décembre 2002 d'un montant de 278,2 milliards de F.cfa.

Pour ce qui est de la partie de la dette intérieure gérée par la Direction Générale de la Comptabilité Publique, sur une dotation révisée de 87,2 milliards de F.cfa en 2002, 68,3 milliards de F.cfa ont été payés, soient des crédits proposés en annulation d'un montant de 18,9 milliards de F.cfa.

En ce qui concerne l'autre partie de la dette intérieure notamment celle gérée par la Direction Générale des Services du Trésor, elle a été exécutée à hauteur de 41,7 milliards de F.cfa pour une dotation de 88 milliards de F.cfa, soit un taux d'exécution de 47,3%.

Au total, les paiements réalisés au titre de la dette publique représentent environ 34,9% de l'ensemble des règlements effectués au cours de l'exercice 2002.

B/- LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 479,7 milliards de F.cfa contre une prévision de 476 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2002, soit un dépassement de 3,7 milliards de F.cfa.

Tableau n°12 : Exécution des dépenses de fonctionnement (en F.cfa)

| | Dotations Budgétaires LFR | Dépenses ordonnancées | Paiements effectués | Dépassements |
|--|--|----------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| PARTIE II: DEPENSES DE FONCTIO. | 476 000 000 000 | 475 007 409 582 | 479 754 528 469 | 3 754 528 469 |
| Titre 2 : Personnel Permanent | 197 600 000 000 | 201 574 117 756 | 206 530 945 222 | |
| Titre 3 : Main d'œuvre non permanente | 19 400 000 000 | 19 013 900 362 | 19 008 659 638 | |
| Titre 4 : Biens et Services | 132 100 000 000 | 128 636 489 506 | 128 524 410 463 | |
| Titre 5 : Transferts et interventions | 126 900 000 000 | 125 782 901 958 | 125 690 513 146 | |

Source : DGB Annexe 4 récapitulatif des charges budgétaires 2002

1- Les Traitements et salaires

En 2002, le niveau de crédits consommés au titre de la solde permanente s'élève à 201,5 milliards de F.cfa au lieu de 206,5 comme présenté dans la balance définitive des comptes du Trésor. Cet écart se justifie par le fait que les crédits engagés dans le poste « dette aux agents de l'Etat », qui s'élèvent à 5 milliards de F.cfa, ont été comptabilisés par le Trésor dans la solde permanente alors qu'ils auraient dû être classés dans la partie dette publique.

Ainsi, de façon globale, la masse salariale a été exécutée à hauteur de 220,58 milliards de F.cfa contre une prévision de 217 milliards de F.cfa, soit un dépassement de 3,58 milliards de F.cfa imputable à la solde permanente.

En effet, prévue à 197,6 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative, la solde permanente a été exécutée à hauteur de 201,6 milliards de F.cfa. L'écart d'environ 4 milliards de F.cfa s'explique essentiellement par :

- ✓ le maintien en activité des agents atteints par la limite d'âge ;
- ✓ le nombre trop élevé des conseillers et chargés de mission dans les différents cabinets ministériels ;
- ✓ la création de nouvelles fonctions rétribuées par assimilation ;
- ✓ les régularisations des situations administratives des agents.

Les dépenses liées à la main d'œuvre non permanente ont été exécutées pour un montant de 19 milliards de F.cfa contre une prévision de 19,4 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative pour l'an 2000, soit un taux d'exécution de 98%.

2- Les Biens et services

L'exécution des dépenses relatives aux biens et services s'est chiffrée à 128,5 milliards de F.cfa contre une prévision de 132,1 milliards de F.cfa, dont 22 milliards de F.cfa au titre des services publics, soit un taux d'exécution de 97,3%.

3- Les Transferts et interventions

Les dépenses de transferts et interventions ont été exécutées pour 125,7 milliards de F.cfa contre une prévision de 126,9 milliards de F.cfa, soit un taux d'exécution de 99%.

C/- L'INVESTISSEMENT

En prenant en compte les tirages sur financements extérieurs, le budget d'investissement a été exécuté à hauteur de 135,7 milliards F.cfa pour une prévision de 161,9 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2002, soit un taux d'exécution de 83,8%.

Tableau n°13 : Exécution des dépenses d'investissement

| Dépenses d'investissement (en francs cfa) | Crédits ouverts | Crédits consommés | Dépassements (-) Annulations (+) |
|--|------------------------|--------------------------|---|
| Développement | 137.609.000.000 | 99.243.631.705 | |
| Equipement | 24.284.000.000 | 36.491.330.553 | |
| <i>dont FINEX</i> | | 18 977 748 487 | |
| Total | 161.893.000.000 | 135.734.962.258 | +26.158.037.742 |

Source : DGB Annexe 4 récapitulatif des charges budgétaires 2002

Les crédits consommés comprennent ceux financés sur ressources propres pour un montant de 116,7 milliards de F.cfa, dont 50 milliards de F.cfa au titre des fêtes tournantes du 17 août, et ceux couverts par des tirages sur financements extérieurs évalués à 18,9 milliards de F.cfa. En définitive, 26,1 milliards de F.cfa ont été proposés en annulation à la fin de l'exercice.

En tenant compte des crédits sans emploi proposés à l'annulation d'un montant de 384,4 milliards de F.cfa, l'exécution des lois de finances en 2002 s'est soldée par un excédent de 112,9 milliards de F.cfa contre un déficit de 204,9 milliards de F.cfa en 2001.

Conformément à l'alinéa 3 de l'article 30 de la loi n°4/85 du 27 juin 1985 relative aux lois de finances qui dispose que « *sous réserve des affectations prévues pour l'équilibre financier de l'exercice suivant, le projet de loi de règlement autorise le transfert du résultat au compte permanent des découverts du Trésor* »

l'excédent des recouvrements par rapport aux règlements a été transféré au compte permanent des découverts du Trésor .

Tableau n°14 : Affectation du résultat

| En francs cfa | Exercice 2001 | Exercice 2002 |
|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Résultat de l'exercice | -204 923 469 301 | 112 872 926 786 |
| Résultats antérieurs | -243 753 262 233 | -448 676 731 534 |
| Solde à nouveau | -448 676 731 534 | -335 803 804 748 |

Source : DGST, Balance définitive des comptes du Trésor

Le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor arrêté à -448,7 milliards de F.cfa pour l'exercice 2001, s'établit par conséquent à -335,8 milliards de F.cfa en 2002.

Toutefois, l'ensemble de ces résultats ne concerne que le budget de l'exercice 2002 et n'intègre pas les opérations de trésorerie notamment celles relatives aux relations entre la Trésorerie Générale et le réseau comptable, la BEAC⁹, la BGD¹⁰, la CNSS¹¹ etc.

Fait à Libreville, le

Le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Economie, des Finances,
du Budget et de la Privatisation

Paul TOUNGUI

⁹ BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

¹⁰ BGD : Banque Gabonaise de Développement

¹¹ CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

ANNEXES